

COMMUNE DE GALLARGUES LE MONTUEUX
1ERE MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS
(P.O.S. – P.L.U.)

Par délibération n° 2011-071 du 27 juillet 2011 le conseil municipal de Gallargues-le-Montueux a lancé la procédure de la 1^{ère} modification simplifiée du plan d'occupation des sols tendant à supprimer partiellement l'emplacement réservé 14

Les pièces du dossier sont tenues à la disposition du public, à la mairie aux heures et jours habituels d'ouverture du 1^{er} au 30 septembre 2011.